

*Initiatives ministérielles*

je serais heureux d'être au service de collectivités du Grand Nord, comme Hearst et Kapuskasing, Dubreuilville, Chapleau, etc.

J'en serais heureux, mais je ne suis pas certain que les habitants seraient très bien servis par un député d'une nouvelle circonscription qui s'étendrait du lac Huron jusqu'à la baie James.

Les seuls changements proposés pour ma circonscription sont une raison suffisante d'étouffer tout le processus. Je sais qu'il y a beaucoup de problèmes dans ce pays. Il n'y a qu'à regarder la circonscription d'Algoma pour voir—et ce, avec tout le respect que j'ai pour la commission qui a fait de son mieux avec les ressources dont elle disposait—combien les changements proposés sont franchement irréalistes et ridicules.

La décision de continuer le processus ne servirait ni les habitants du nord de l'Ontario que je représente, ni les Canadiens en général. Je comprends qu'il y a des centres urbains où les circonscriptions se sont grandement accrues, et nous devons faire quelque chose contre cela.

Il est tout aussi difficile de représenter une vaste région géographique qu'un grand nombre d'habitants. Ma circonscription regroupe actuellement quelque 40 collectivités, dont 40 présidents de conseil municipal, maires ou chefs indiens. Ils ont autant besoin que les électeurs d'un grand centre urbain de mon attention personnelle, que j'aie leur rendre visite, leur parler.

J'estime que si la représentation fondée sur la population est importante, celle par région géographique l'est tout autant. Pour 100 000 ou 200 000 personnes dans une région géographique limitée, il faut beaucoup de personnel si l'on veut voir aux besoins de toutes ces personnes. Le député peut se déplacer assez facilement au sein d'une telle région.

Si l'on a une circonscription comme la circonscription actuelle d'Algoma, où il faut sept heures et demie de route pour aller d'un bout à l'autre, peu importe la quantité de personnel, cela ne peut remplacer le député qui doit rendre visite aux collectivités de sa circonscription.

Si l'on augmente l'étendue des circonscriptions rurales sous prétexte que la représentation proportionnelle à la population est la seule à laquelle on croit, il ne faut pas oublier que les collectivités se trouvant à une grande distance les unes des autres ne pourraient plus toutes avoir accès à leur député. Ce problème ne se pose pas dans les centres urbains. C'est une représentation d'un genre différent. Si nous n'interrompons pas ce processus afin d'examiner sérieusement la question, nous ne prendrons jamais conscience du déplacement qui se produit des régions rurales vers les centres urbains, du déplacement inexorable qui s'exerce à cause des règles actuelles.

• (1625)

Dans le nord de l'Ontario, il y a 12 circonscriptions si l'on inclut celle de Parry Sound—Muskoka; la proposition réduirait ce nombre à 10. Nous avons déjà perdu des sièges auparavant et, si la tendance se maintient, la prochaine fois le total pourrait passer à 9 ou 8. D'où viennent les citoyens? À moins d'être nés dans les grands centres urbains, ils viennent des régions rurales. Et pourquoi se déplacent-ils ainsi? À cause de l'économie du pays. Lorsqu'ils ne trouvent pas de travail dans leur propre

région, les gens vont vers les villes, même s'il n'y a pas davantage de travail en ville.

Nous avons vu la population se déplacer des régions rurales vers les villes partiellement à cause de l'économie. Est-ce qu'on devrait permettre aux variations dans les courants économiques de modifier aussi profondément nos circonscriptions électorales?

Les beaux jours pourraient revenir et ils reviendront sans aucun doute sous un gouvernement libéral. En fait, le livre rouge est presque devenu un livre de chevet; il est évident que les partis de l'opposition l'ont lu. Je suis convaincu que le livre rouge à lui seul a contribué davantage à l'alphabétisation que tout autre document publié récemment. J'incite les gens à le relire; ils y verront que nous nous sommes engagés envers les régions rurales du Canada. En favorisant l'adoption de ce projet de loi, nous reconnaissons l'importance du Canada rural. Nous permettons aux Canadiens de donner sérieusement leur avis sur la délimitation des circonscriptions électorales et d'oublier que la seule représentation possible est la représentation basée sur la population.

Encore une fois, sauf le respect que je dois à la commission, je crois qu'il serait beaucoup plus sensé, et je le ferai d'ailleurs valoir auprès du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre, non seulement de revoir la question de la représentation mais aussi de faire en sorte que la première version des nouvelles cartes électorales soit établie après consultation du public. À tout le moins, les représentants du public au niveau fédéral, les députés, devraient avoir leur mot à dire et je ne m'opposerais pas à ce que les candidats aux dernières élections le puissent également. Il ne s'agit pas ici d'une question partisane. La délimitation des circonscriptions n'est pas une affaire partisane et ne doit pas l'être.

Tous les partis qui ont participé à la campagne électorale dans Algoma reconnaissent la nécessité d'assurer une représentation équitable aux régions rurales au Canada et il ne fait aucun doute que la représentation des régions urbaines doit aussi être révisée en profondeur. Si, pour des raisons économiques ou autres, une circonscription voit sa population passer à 200 000 habitants, ne serait-il pas plus sensé d'établir une nouvelle délimitation de manière à créer deux circonscriptions de 100 000 électeurs chacune? Au lieu de créer un effet domino à la grandeur d'une province, pourquoi ne pas tout simplement intervenir là où il y a des problèmes?

Nous voudrions peut-être ajouter des sièges au Parlement, mais la question pourra être débattue plus tard. Nous ne pourrions pas retarder indéfiniment l'accroissement du nombre de sièges à la Chambre, mais nous voulons savoir à quelle vitesse leur nombre croîtra. Toutefois, si des correctifs doivent être apportés, il serait de loin préférable de le faire dans les régions où des problèmes se posent et d'y apporter les changements qui conviennent.

Dans le cas du nord de l'Ontario, par exemple, les changements proposés sont tellement farfelus et considérables qu'ils défient la logique. Les cas de la circonscription d'Algoma et de la circonscription projetée d'Algoma—Baie James sont des exemples typiques de l'inefficacité du système proposé. Je conseille aux députés réformistes, pour qui j'ai beaucoup de